

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- |                                    |                       |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation                      | : contact@mupras.com  |
| 0 Prise en charge                  | : pec@mupras.com      |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Nº M21- 1052468

11.6428

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1483 Société : 247

Actif  Pensionné(e)  Autre :

Nom & Prénom : ARISS ABDELDAOUD

Date de naissance : 22/04/1945

Adresse : RUE IBN HAZD - RES. RADUD AL AZ HAR, 10000 CASABLANCA

34 ETAGE - NAARIF CASABLANCA

Tél. : 06 65 165 166 Total des frais engagés : ..... Dhs

Cadre réservé au Médecin

DR BENKIRANE Hind

Spécialiste en Médecine Physique

et Réadaptation Fonctionnelle

Tél. : 05 22 90 78 09

Cachet du médecin :

Date de consultation : 19/05/2022

Nom et prénom du malade : ..... Age : .....

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : g HTA

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : .....

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA Le : 19/05/2022

Signature de l'adhérent(e) : 

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
19.07.2022	1csu		300,- <sup>00</sup>	Dr. BENKIRANE Hind Spécialiste en Médecine Physique et Réadaptation Fonctionnelle Tél: 05 22 99 78 09

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Pharmacie du Complexe... Dr. Kadiri hassani fatima 63, Rue Mamoun Mohamed Casablanca - Tél.: 05	19/05/22	979,10 DH

## ANALYSES - RADIOGRAPHIES

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

## RELEVE DES FRAIS E

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pra

### Important:

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou

The diagram shows a dental arch with numbered teeth (1 through 8) on both the upper and lower arches. The upper arch is oriented with the mesial side at the top and the distal side at the bottom. The lower arch is oriented with the mesial side at the bottom and the distal side at the top. Directional arrows indicate movement: H (mesial) for the upper arch, G (distal) for the upper arch, D (mesial) for the lower arch, and B (distal) for the lower arch.

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

### **(Création, remont, adjonction)**

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

1 2 3 4 5 6 7 8  
P 3 4 35.70

NS Sanofi-aventis Maroc  
Route de Rabat - R.P.1  
Ain sebaâ Casablanca  
p t Aprovel 300 mg. cp b 28  
P.P.V. : 218,00 DH  
5 118001 080908

Sanofi-aventis Maroc  
Route de Rabat -R.P.1  
Ain sebâa Casablanca  
Aprovel 300 mg. cp b 28  
P.P.V : 218,00 DH

€ Sanofi-aventis Maroc  
Route de Rabat -R.P.1  
Ain sebaâ Casablanca  
Aprovel 300 mg. cp b 28  
P.P.V : 218,00 DH

Sanofi-aventis Maroc  
Route de Rabat -R.P.1  
Aïn sebâ Casablanca  
Aprovel 300 mg, cp b 28  
P.P.V. : 218,00 DH

U

TION

## Docteur Hind BENKIRANE

## Spécialiste en Médecine Physique et Réadaptation Fonctionnelle

Diplômée de la faculté de médecine de Liège

## Ancienne interne des Hôpitaux de Paris et de Montpellier

DIU de Traumatologie du Sport de Paris

DIU de Podologie de Montpellier

#### - Echographie ostéo-articulaire et musculo-tendineuse

#### - Thérapie par onde de choc

#### - Thérapie par PRP

# الدكتورة هند بنكيران

خريجة كلية الطب بليبيج

## طبية داخلية سابقاً بمستشفى مونبليي وباريس

## دبلوم في الرضوخ الناتجة عن الرياضة بباريس

## دبلوم في أمراض القدم بمونبيلي

## - فحص بالصدى للمفاصل و العضلات

## التداوي بالدم

Casablanca, Le :

19/05/2022

Asclepius.

May

£18,00 x 4

— April 30

Pharmacie du Complexe Sportif  
Dr. Kadri Hassani fatima  
63, Rue Mamoun Mohamed  
Casablanca - 161 - 05 22 25 05 0

— A  
(35.7023)

Pharmacie du Complexe sportif  
Dr. Kader Hassan Mohamad  
Al-Saqqaq Hassan Mohamad  
Mohamed Hassan Mohamad

Pharmacie du Complexe sportif du Complexe sportif  
Dr. Kadiri hassani fatima  
63, Rue Mamoun Moham  
Casablanca - Tél. 02 22 22 22 22

979, 10<sup>th</sup>

Dr. BENKIRANE Hind  
Spécialiste en Médecine Physique  
et Réadaptation Fonctionnelle  
Télé: 05 22 90 78 09

Pharmacie du Complexe Sportif  
Dr. Kadiri bassem fatim  
63, Rue Mame Moustapha

102, Bd. Oued Oum Rabii, Rés. Salma RDC près de la Maison Renault Dacia  Hay Hassani-Casablanca

Tél.: 0522 90 78 09 - E-mail : cabinet.hbenkirane@gmail.com